

**Direction générale des services**  
Direction des affaires financières

**DELEGATION EN VUE DE LA CERTIFICATION DE SERVICE FAIT**

**La Directrice de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,**

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;

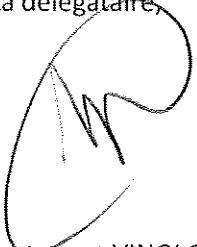
Vu la délibération du conseil d'administration du 4 avril 2025 n° CA 2025-09 relative à l'élection du directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse -TSE ;

Considérant qu'il est mis fin à la délégation en vue de la certification du service fait du 7 novembre 2023 consentie par Monsieur Christian GOLLIER à Madame Montserrat VINOLO ;

**Donne délégation à** Madame Montserrat VINOLO, gestionnaire administrative et financière – correspondante financière, pour la certification du service fait sans limitation de montant sur les CRB 702 – PÔLE FORMATION et 704 – PÔLE IMPACT.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication.

Fait à Toulouse, le 1<sup>er</sup> novembre 2025

La déléguée,  
  
Montserrat VINOLO

La Directrice,  
  
Victoria BARHAM